



# CASQUES MOTOCYCLISTES LE CHSCT SAISI

Face à l'incohérence du renouvellement des casques motocyclistes et après avoir saisi le SAELSI et la DGNP, **UNITÉ SGP POLICE** porte ce dossier au sein du CHSCT afin d'obtenir des réponses concrètes.

## COMMANDE DE CASQUES

En réponse à nos interrogations, le SAELSI nous confirme le doublement des commandes et **800 casques** supplémentaires seront commandés pour répondre aux renouvellements.



## UNITÉ SGP POLICE ENTENDU

### Homologation des casques

Si les nouvelles commandes permettront de renouveler l'ensemble des casques ayant 5 ans maximum d'utilisation d'ici fin 2019, **UNITÉ SGP POLICE** considère cette situation insuffisante.

Malgré la mise à disposition de mousses intérieures limitant ainsi le « vieillissement » du casque, l'homologation régissant la protection du motocycliste relève pour partie de l'état de la coque.

## POUR UNITÉ SGP POLICE, C'EST 3 ANS MAXIMUM

Si aujourd'hui différents acteurs de la sécurité routière conseillent un renouvellement du casque entre 3 ans et 7 ans en fonction de l'utilisation, pour **UNITÉ SGP POLICE** la fréquence d'utilisation des casques des policiers motocyclistes implique le renouvellement des casques tous les 3 ans.

La sécurité des policiers doit passer avant le budget.



*On ne lâche rien !*  
www.unitesgppolice.com 21/03/2018

